

Règlement du concours vidéo IC2010

L'objet de ce concours est de récompenser des vidéos natatoires.

Article 1. Ce concours est ouvert aux clubs de natation qui participent au Meeting National Interclubs Masters (IC2010) des 30 et 31 janvier 2010. Une seule vidéo par club sera retenue.

Article 2. Ce concours est gratuit sans obligation autre que les précisions des articles suivants.

Article 3. Le coupon-réponse en page 4 doit être dûment rempli et retourné à l'adresse indiquée dans l'article 9. En l'absence du coupon-réponse dûment rempli, la vidéo sera mise hors concours.

Article 4. Les vidéos seront sélectionnées par des membres du Comité d'organisation des IC2010 dont le coordinateur est Olivier Fayolle.

Contact pour tout renseignement : Olivier Fayolle (coordinateur des IC2010)

mobile : 06.16.86.47.61

email : coach@acbbmasters.fr

site Internet : www.icmasters2010.fr

Règlement du concours vidéo IC2010

Article 5. La vidéo doit être centrée sur la natation. Les nageurs Masters du club participant au concours doivent être mis en avant. La durée maximale de la vidéo est d'une minute et trente secondes (1'30'').

Article 6. La vidéo doit préciser qu'elle est réalisée dans le cadre des IC2010.

Article 7. Les vidéos comprenant des images jugées « déplacées » par les membres du Comité d'organisation des IC2010 seront mises hors concours.

Article 8. En participant à ce concours, les candidats s'engagent à disposer de l'accord des acteurs de la vidéo. Ces vidéos seront dès lors considérées du domaine public.

Article 9. Les vidéos doivent être transmises **au plus tard** le vendredi 22 janvier 2010 à 17h à l'une des deux adresses suivantes (mail ou courrier) :

Par email : video.icmasters2010@gmail.com

Contact pour tout renseignement : Olivier Fayolle (coordinateur des IC2010)

mobile : 06.16.86.47.61

email : coach@acbbmasters.fr

site Internet : www.icmasters2010.fr

Règlement du concours vidéo IC2010

Par courrier : ACBB Natation - Groupe Masters
à l'attention d'Olivier Fayolle
129, rue de Bellevue – 92100 Boulogne

Article 10. Au cours de cette soirée des IC2010 du samedi 30 janvier, tous les clubs présents éliront « **La vidéo des IC2010** ». Les modalités de vote seront précisées lors cette soirée, et le(s) lauréat(s) sera(ont) récompensé(s) .

Contact pour tout renseignement : Olivier Fayolle (coordinateur des IC2010)

mobile : 06.16.86.47.61

email : coach@acbbmasters.fr

site Internet : www.icmasters2010.fr

Règlement du concours vidéo IC2010

COUPON-REPONSE

Je soussigné(e)

déclare représenter le club

en accord avec le responsable du groupe Masters
(.....) du club.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et
accepter les articles au nom des figurants sur la vidéo.

Fait le à

Signature

Contact pour tout renseignement : Olivier Fayolle (coordinateur des IC2010)

mobile : 06.16.86.47.61

email : coach@acbbmasters.fr

site Internet : www.icmasters2010.fr